



ANNEXE 4 - Prestations complémentaires

	Tarifs de base HT au 01/01/2024	Unités	Conditions particulières	Coefficients de révision
9. PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES (TVA 20%)				
PRESTATION DE FACTURATION POUR SABOM				
13.1 Rémunération des redevances d'assainissement collectif	En attente de parution d'indice	Par facture émise		KSABOM : 0,3 + 0,55 * ICHT-En / ICHT-Eo + 0,15 * FSD2n / FSD2o
13.2-1 Insertion 1 encart supplémentaire avec facture périodique (par facture)	En attente de parution d'indice	Par facture émise		
13.2-2 Edition, envoi du règlement de service assainissement avec facture	En attente de parution d'indice	Par facture émise		
13.2-3 Régularisation de masse sur facture périodique (sur devis - par facture)	En attente de parution d'indice	Par facture émise		
13.2-4 Facturation de masse spécifique autre que la factu. périodique usuelle	En attente de parution d'indice	Par facture émise		
13.2-6 Fourniture extraction données standard reporting Régie - par extraction	En attente de parution d'indice	Par extraction ou rapport fourni		
13.2-7 Fourniture extraction simple non dispo en standard dans le reporting REBM	En attente de parution d'indice	création et édition suivante sauf si cette requête devient un standard, son prix sera alors de 50 €		
13.2-7-1 Fourniture extraction données simple non standard - requête	En attente de parution d'indice	Par extraction ou rapport fourni		
13.2-8 Fourniture d'une extraction semi-complexe non dispo dans reporting REBM	En attente de parution d'indice	Par extraction ou rapport fourni, à la création et édition suivante sauf si cette requête devient un standard, son prix sera alors de 50 €		
13.2-8-1 Fourniture extraction données moyennement complexe non standard-requête	En attente de parution d'indice	Par extraction ou rapport fourni		
13.2-9 Fourniture d'une extraction complexe non dispo dans le reporting REBM	En attente de parution d'indice	Par extraction ou rapport fourni, à la création et édition suivante sauf si cette requête devient un standard, son prix sera alors de 53,6 €		
13.2-9-1 Fourniture extraction données complexe non standard - requête	En attente de parution d'indice	Par extraction ou rapport fourni		
4.2.100 Prestation Réalisation du RAD	50 000,00			
TARIFS POUR MAÎTRISE D'OUVRAGE AUPRES DE BORDEAUX METROPOLE				
Conventions MDA Assainissement				
Conventions MDA Eaux Pluviales				
Conventions MDA DECI				
TARIFS POUR PRESTATIONS AUPRES DE BORDEAUX METROPOLE				
Conventions Prestations Eaux Pluviales				
Conventions Prestations Assainissement				
Conventions Prestations DECI				
PRESTATIONS D'INTERVENTION DE RACCORDEMENT DES BATEAUX (GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX)				
tarif 1 : applicable pendant les heures ouvrées	275,74		Ces montants sont hors toutes taxes et redevances	Tarif actualisé au 1er mars
tarif 2 : applicable en dehors des heures ouvrées en semaine	543,81			
tarif 3 : applicable le samedi, le dimanche et les jours fériés	697,00			
PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA VENTE D'EAU POTABLE AUX NAVIRES DANS LE PORT DE BORDEAUX (Tarifs EAU)				
consommation eau vente aux navires	1,5132		Exonération de la TVA en fonction de la typologie des navires selon l'article 262 du CGI	Identique au tarif EAU Régie (Tranche 2)
consommation eau vente aux navires	1,5132			
consommation eau vente aux navires	1,5132			
PRESTATION DE COMMUNICATION SUR LA MARQUE BORDEAUX METROPOLE				
Réacheminement des appels				
4.5.100 Paramétrage du Réacheminement des appels	En attente de parution d'indice			KSABOM : 0,3 + 0,55 * ICHT-En / ICHT-Eo + 0,15 * FSD2n / FSD2o Valeur de base ZERO : 01/01/2023 Valeurs révisées annuellement sur la base des dernières valeurs connues au 1er janvier
4.5.200 Coût récurrent d'acheminement vers infra Sabom - par an	En attente de parution d'indice	annuel		
Gestion des éléments communs de communication				
4.5.300 Mise à jour éditoriale du site usagers (Par mois)	En attente de parution d'indice	mensuel	en cas de demande de mise à jour d'éléments existants sur le site	
4.5.400 Part assainissement de l'abonnement du site usagers (Par an)	En attente de parution d'indice	annuel		
4.5.500 Journées du Patrimoine - éléments communs de communication/organisation			partage 50/50 des frais	
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES CHATEAU D'EAU SUPPORTANT DES ANTENNES TELEPHONIQUES				
4.2.400 Prestation annuelle (gestion administrative, plan prévention annuel...)	3 090,00			même coefficient que pour le tarif eau
Prestations d'intervention				
4.2.500 Tarif 1 : applicable lors d'interventions programmées (Pour 2 heures)	296,00€/2H			
4.2.510 Tarif 2 : applicable lors d'interventions urgentes ou hors heures ouvrées	206,00€/2H			
4.2.520 Tarif 3 : en cas d'incident entraînant un impact sanitaire (pour 2 heures)	1545,00€/2H			
PRESTATION FACTURATION COMPLÉMENTAIRE				
Edition d'une facture intermédiaire suppl sans relève (service facture plus)	10,30	/facture		même coefficient que pour le tarif eau
PRESTATION MISE A DISPOSITION DE RAMPES A EAU TARIF STANDARD				
ACCES PROVISOIRE A L'EAU				
4.3.10 Frais démarrage pour mise à disposition de l'équipement d'accès à l'eau	82,40	Unité		même coefficient que pour le tarif eau
4.3.20 Frais démarrage pour mise à disposition de l'équipement en heures ouvrées	154,50	Unité		
4.3.30 Désinfection	103,00	Unité		
4.3.40 Location de la fontaine	103,00	Jour		
4.3.50 Location de la rampe à eau	103,00	Jour		
ANALYSES QUALITE EAU				
4.3.60 Contrôle désinfection du point de livraison, analyse à la mise en service	412,00	Unité		
4.3.70 Equipement supp. désinfection du PDL + analyse mise en service équipement	36,05	Par Equipement supplémentaire		
4.3.80 Instal. capteur en continu y.c. alim. eau + élec., évacuat. eau gardiennage	695,25	Semaine		
4.3.90 Pour semaine supplémentaire : Instal. capteur en continu	77,25	Semaine supplémentaire		
4.3.100 Intervention qualité eau - simple - en heures et jours ouvrés	154,50	Forfait		
4.3.110 Intervention qualité eau - complexe - en heures et jours ouvrés	515,00	Forfait		
4.3.120 Intervention qualité eau - simple - en astreinte	231,75	Forfait		
4.3.130 Intervention qualité eau - complexe - en astreinte	772,50	Forfait		
4.3.140 Contrôle sanitaire complémentaire commandité par l'ARS	66,95	Unité		
4.3.150 Contrôle sanitaire complémentaire commandité par l'ARS : point sup.	42,23	Par Point supplémentaire		
4.3.160 Analyse complémentaire demandée et réalisée par la Régie	133,90	Unité		
4.3.170 Analyse complémentaire demandée et réalisée par la Régie : point sup.	30,90	Par Point supplémentaire		

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le



ID : 033-895134674-20241016-20240302-DE

Tarifs de base HT au 01/01/2024	Unités	Conditions particulières	Coefficients de révision
PENALITES			
4.3.200 Restitution fontaine endommagée	1 030,00	Unité	
4.3.210 Restitution rampe à eau endommagée	1 545,00	Unité	
4.3.220 Non restitution fontaine	2 575,00	Unité	
4.3.230 Non restitution rampe à eau	5 150,00	Unité	

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le



ID : 033-895134674-20241016-20240302-DE

Tarifs de base HT au 01/01/2024	Unités	Conditions particulières	Coefficients de révision
PRESTATION MISE A DISPOSITION DE RAMPES A EAU TARIF D'INTERET METROPOLITAIN (application d'une réduction de 40% sur le TARIF STANDARD)			
ACCES PROVISoire A L'EAU			
4.3.300 Frais de démarrage pour mise à disposition équipement d'accès à l'eau	49,44	Unité	même coefficient que pour le tarif eau
4.3.310 Frais démarrage mise à dispo equip. accès à l'eau en heures non ouvrées	92,70	Unité	
4.3.320 Désinfection	61,80	Unité	
4.3.330 Location de la fontaine	61,80	Jour	
4.3.340 Location de la rampe à eau	61,80	Jour	
	0,00		
	0,00		
ANALYSES QUALITE EAU			
4.3.500 Contrôle de désinfection du PDL + analyse mise en service équipement	247,20	Unité	
4.3.510 Equipement sup: désinfection du PDL + analyse mise en service équipement	21,63	Par Equipement supplémentaire	
4.3.520 Mise en place d'un capteur en continu	417,15	Semaine	
4.3.530 Pour semaine supplémentaire : Mise en place d'un capteur en continu	46,35	Semaine supplémentaire	
4.3.540 Intervention qualité eau - simple - en heures et jours ouvrés	92,70	Forfait	
4.3.550 Intervention qualité eau - complexe - en heures et jours ouvrés ouvrés	309,00	Forfait	
4.3.560 Intervention qualité eau - simple - en astreinte	139,05	Forfait	
4.3.570 Intervention qualité eau - complexe - en astreinte	463,50	Forfait	
4.3.580 Contrôle sanitaire complémentaire commandité par l'ARS	40,17	Unité	
4.3.590 Contrôle sanitaire complémentaire commandité par l'ARS : point suppl	25,34	Par Point supplémentaire	
4.3.600 Analyse complémentaires demandées et réalisées par la Rése	80,34	Unité	
4.3.610 Analyse complémentaire demandée et réalisée par la Rése : point suppl	18,54	Par Point supplémentaire	